



Ref : CA2015/229

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 OCTOBRE 2015

**DÉLIBÉRATION PORTANT ADOPTION APPROBATION DE LA CONVENTION DE SITE
RELATIVE À L'OPÉRATION CAMPUS.**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 9 octobre 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.612-3, L.712-1 et L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne*

Après en avoir délibéré,

➡ **approuve la convention de site relative à l'opération Campus, telle que figurant en annexe de la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 09 octobre 2015.

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres présents | 15 |
| Nombre de membres représentés | 8 |
| Nombre d'abstentions | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 23 |
| Nombre de votes pour | 23 |
| Nombre de votes contre | 0 |

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 26/11/2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 05/11/2015